

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE AMEN BANK**

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Le Groupe Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Moncef Boussannouga Zammouri (KPMG) et Mr Ahmed BELAIFA (MTBF).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2006
(unité : en milliers de dinars)

A C T I F	Notes	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	138 160	50 215	87 945
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	68 472	105 434	-36 962
Créances sur la clientèle	3	1 771 475	1 628 479	142 996
Portefeuille-titres commercial	4	20 541	18 009	2 532
Portefeuille d'investissement	5	273 634	208 268	65 366
Titres mis en équivalence	6	34 685	29 330	5 355
Valeurs immobilisées	7	73 854	69 758	4 096
Autres actifs	8	27 827	29 481	-1 654
TOTAL ACTIF		2 408 648	2 138 974	269 674
P A S S I F				
Banque centrale & CCP	9	74 000	0	74 000
Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	30 586	30 197	389
Dépôts & avoirs de la clientèle	11	1 849 748	1 675 782	173 966
Emprunts & ressources spéciales	12	210 441	194 968	15 473
Autres passifs	13	10 873	13 746	-2 873
TOTAL PASSIF		2 175 648	1 914 693	260 955
INTERETS MINORITAIRES				
Intérêts minoritaires dans les réserves		942	3 591	-2 649
Intérêts minoritaires dans le résultat		135	199	-64
INTERETS MINORITAIRES	14	1 077	3 790	-2 713
CAPITAUX PROPRES				
Capital		70 000	70 000	0
Réserves consolidées		141 790	127 380	14 410
Résultats reportés consolidés		1	1	0
Résultat de la période consolidé		20 132	23 110	-2 978
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15	231 923	220 491	11 432
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES		2 408 648	2 138 974	269 674

* Retraité pour les besoins de comparaison

Etat des engagements hors Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2006
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données		230 825	184 770	46 055
Crédits documentaires		110 838	179 643	-68 805
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	16	341 663	364 413	-22 750
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		11	20 800	-20 789
Engagements sur titres		750	750	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	17	761	21 550	-20 789
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties reçues		69 383	71 659	-2 276
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	18	69 383	71 659	-2 276

* Retraité pour les besoins de comparaison

Etat de résultat consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2006
(unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	19	143 722	129 248	14 474
Commissions reçues	20	23 105	20 542	2 563
Gains/Portefeuille titres commercial et opérations financières	21	8 119	7 944	175
Revenus du portefeuille d'investissement	22	13 992	11 345	2 647
Total produits d'exploitation bancaire		188 938	169 079	19 859
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	23	-89 647	-75 148	-14 499
Commissions encourues	24	-2 282	-2 669	387
Pertes sur portefeuille titres commercial	25	0	44	44
Total charges d'exploitation bancaire		-91 929	-77 861	-14 068
PRODUIT NET BANCAIRE		97 009	91 218	5 791
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	26	-35 501	-32 176	-3 325
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	27	20	459	-439
Autres produits d'exploitation	28	949	824	125
Frais de personnel	29	-28 842	-24 572	-4 270
Charges générales d'exploitation	30	-9 506	-9 009	-497
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	31	-3 737	-3 776	39
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 392	22 968	-2 576
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	32	1 451	1 492	-41
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	33	149	313	-194
Impôts sur les bénéfices	34	-1 725	-1 494	-231
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		20 267	23 309	-3 042
Intérêts des minoritaires dans le résultat		-135	-199	64
RESULTAT NET DE LA PERIODE		20 132	23 110	-2 978

* Retraité pour les besoins de comparaison

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2006
(unité: en millier de dinars)

	Notes	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		178 092	179 343	-1 251
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-73 674	-76 998	3 324
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-8 455	48 496	-56 951
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-182 035	-174 805	-7 230
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		142 828	60 490	82 338
Titres de placement ou de transaction		-4 097	6 489	-10 586
Sommes versées au personnel & créditeurs divers		-28 869	-25 067	-3 802
Autres flux de trésorerie		-13 429	-8 067	-5 362
Impôt sur les sociétés		-41	-1 642	1 601
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		10 320	8 239	2 081
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		13 602	12 547	1 055
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-46 669	-29 184	-17 485
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-7 846	-2 398	-5 448
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-40 913	-19 035	-21 878
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts		0	428	-428
Remboursement d'emprunts		-3 000	-3 000	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		16 021	22 827	-6 806
Dividendes versés		-6 185	-7 448	1 263
Décaissements provenant de réduction de capital		-22 500	0	-22 500
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-15 664	12 807	-28 471
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	35	-46 257	2 011	-48 268
Liquidités et équivalents en début d'exercice		119 691	117 680	2 011
Liquidités et équivalents en fin d'exercice		73 434	119 691	-46 257

* Rectifié pour les besoins de comparaison

Notes aux Etats Financiers

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale n° 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2006.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend :

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

• **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Sociétés	Secteur	Capital	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêt
AMEN BANK	Financier	70 000 000	100%	Mère	IG	100%
SICAR AMEN	Financier	7 500 000	88,17%	Filiale	IG	88,17%
LE RECOUVREMENT	Financier	300 000	99,88%	Filiale	IG	99,88%
AMEN PROJECT	Financier	20 000 000	39,47%	Associée	ME	39,47%
AMEN LEASE	Financier	10 000 000	29,73%	Associée	ME	43,16%
AMEN INVEST	Financier	1 000 000	29,40%	Associée	ME	42,35%
TUNISIE LEASING	Financier	27 500 000	28,02%	Associée	ME	29,17%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Financier	5 500 000	27,27%	Associée	ME	35,23%
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Financier	10 000 000	30%	Associée	ME	37,29%
SICAV AMEN	Financier	95 643	0,04%	Associée	ME	0,04%
AMEN PREMIERE	Financier	239 668	0,03%	Associée	ME	0,03%
HAYETT	Assurance	3 000 000	25%	Associée	ME	25%
EL IMRANE	Immobilier	4 000 000	30%	Associée	ME	30%
AMEN SOFT	Informatique	400 000	29,95%	Associée	ME	38,90%
TUNISYS	Informatique	1 500 000	29,85%	Associée	ME	29,85%
CLINIQUE EL AMEN LA MARSALA	Santé	1 835 000	20,71%	Associée	ME	23,21%
EL KHIR	Agricole	5 200 000	30%	Associée	ME	34,69%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Financier	18 630 000	25%	Associée	ME	35,50%
KAWARIS	Agricole	3 300 000	30%	Associée	ME	36,16%

IG : Intégration globale ME : Mise en équivalence

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les «actifs courants» (classe 0) ou parmi les «actifs nécessitant un suivi particulier» (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les «actifs incertains» (classe 2), les «actifs préoccupants» (classe 3) ou parmi les «actifs compromis» (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste «agios réservés». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2- Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial
- les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

- **Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

- **Les titres de participation**

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés aux prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat au moment de l'encaissement effectif des fonds, plutôt qu'à mesure que les plus values sont courues, considérant les risques quant à leur recouvrement intégral.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique «Titres mis en équivalence» et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique «résultat consolidé». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : «Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence».

5.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.4- Evaluation des risques et couverture des engagements

5.4.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

5.4.2- Provisions sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

5.5- Opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2006; les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31-12-2006.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

• Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi en ce qui concerne la non prise en compte de la réserve spéciale de réévaluation constatée au niveau d'AMEN BANK.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'AMEN BANK ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations).

8. RETRAITEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nous avons procédé au retraitement des états financiers consolidés pour prendre en considération l'effet du retraitement des états financiers individuels de AMEN BANK ainsi que pour corriger les écritures de prise en compte des titres mis en équivalence de AMEN LEASE.

9. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Sociétés	Normes applicables
AMEN BANK	Normes bancaires
SICAR AMEN	Normes générales
LE RECOUVREMENT	Projet des normes sur les sociétés de recouvrement
AMEN PROJECT	Normes générales
AMEN LEASE	Normes de Leasing
AMEN INVEST	Normes générales
TUNISIE LEASING	Normes de Leasing
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Normes générales
TUNINVEST INTERNATIONL SICAR	Normes générales
SICAV AMEN	Normes relatives aux OPCVM
AMEN PREMIERE	Normes relatives aux OPCVM
HAYETT	Normes relatives aux assurances
EL IMRANE	Normes générales
AMEN SOFT	Normes générales
TUNISYS	Normes générales
CLINIQUE EL AMEN LA MARSIA	Normes générales
EL KHIR	Normes agricoles
MAGHREB LEASING ALGERIE	Normes algériennes
KAWARIS	Normes agricoles

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base des normes et pratiques sectorielles spécifiques applicables en Tunisie.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en mdt : milliers de Dinars)

ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT.

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05
-----------	------------	-------------	-----------------

			ABSOLU	%
a- Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	19 038	12 535	6 503	51,88
b- BCT CCP et TGT	119 122	37 680	81 442	216,14
TOTAL	138 160	50 215	87 945	175,14

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille ainsi:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	137 833
Intégration SICAR AMEN	10 874
Intégration LE RECOUVREMENT	344
Elimination compte courant SICAR AMEN	-10 874
Elimination compte courant LE RECOUVREMENT	-17
TOTAL	138 160

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Créances sur les établissements bancaires	33 131	74 930	-41 799	-55,78
b- Créances sur les établissements financiers	35 341	30 504	4 837	15,86
TOTAL	68 472	105 434	-36 962	-35,06

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 3 – Créances sur la clientèle.

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Comptes Débiteurs de la clientèle.	388 055	413 882	-25 827	-6,24
b- Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 219 069	1 066 484	152 585	14,31
c- Crédit sur Ressources Spéciales	164 351	148 113	16 238	10,96
TOTAL	1 771 475	1 628 479	142 996	8,78

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 4 – Portefeuille titres commercial :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
TITRES DE PLACEMENT				
I/ Titres A Revenu Fixe	18 264	16 641	1 623	9,75

* Bons de Trésor à Court Terme	6 196	3 004	3 192	106,26
* Billets de trésorerie	11 800	13 450	-1 650	-12,27
* Créances Rattachées	268	187	81	43,32
II/ Titres A Revenu Variables	2 277	1 368	909	66,45
* Titres de Placement en Actions	3 268	3 220	48	1,49
* provisions pour Dépréciation des placements en Actions	-991	-1 852	861	-46,49
TOTAL	20 541	18 009	2 532	14,06

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille ainsi:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 741
Intégration SICAR AMEN	11 800
TOTAL	20 541

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement présente un solde net de 273 634 mdt à la date du 31 décembre 2006 et se présente comme suit:

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a-Titres d'investissement	236 221	179 661	56 560	31,48
b- Titres de participation	6 852	5 471	1 381	25,24
c- Participations avec convention de rétrocession	30 414	22 989	7 425	32,30
d- Créances rattachées	147	147	0	0
TOTAL	273 634	208 268	65 366	31,39

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	325 173
Annulation provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	107
Annulation de la reprise sur provisions des titres SICAV AMEN chez AMEN BANK	-1
Annulation provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	91
Annulation de la reprise sur provisions des titres TUNINVEST INNOVA SICAR chez AMEN BANK	-9
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	605
Annulation de la reprise sur provisions des titres EL KAWARES chez AMEN BANK	-9
Annulation provisions des titres EL KAWARIS chez AMEN BANK	109
Annulation provisions des titres EL KHIR chez AMEN BANK	126
Annulation provisions des titres TUNISYS chez AMEN BANK	365
Annulation provisions des titres AMEN LEASE chez AMEN BANK	2 914
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur EL KHIR	405
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur AMEN LEASE	1
Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur TUNISIE LEASING	1 844

Réintégration de l'écart d'acquisition négatif sur AMEN PROJECT	30
Elimination de l'écart d'acquisition positif sur CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	-409
Elimination des titres AMEN INVEST	-299
Elimination des titres EL IMRANE	-2 100
Elimination des titres TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	-2 100

LIBELLE	MONTANT
Elimination des titres TUNINVEST INNOVATION SICAR	-750
Elimination des titres AMEN PREMIERE	-74
Elimination des titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	-491
Elimination des titres AMEN SOFT	-2
Elimination des titres d'AMEN LEASE	-2 916
Elimination des titres d'AMEN PROJECT	-5 972
Elimination des titres de SICAR AMEN	-6 613
Elimination des titres EL KHIR	-1 965
Elimination des titres HAYETT	-513
Elimination des titres KAWARIS	-990
Elimination des titres RECOUVREMENT	-300
Elimination des titres SICAV AMEN	-146
Elimination des titres TL	-12 504
Elimination des titres TUNISYS	-448
Elimination des titres MLA	-3 497
Intégration SICAR AMEN	16 084
Elimination FONDS GERE AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN	-32 112
TOTAL	273 634

Note 6 – Titres mis en équivalence :

Le poste «titres mis en équivalence» représente la quote-part de la Banque dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 34 685 mdt à la date du 31/12/2006 se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006
AMEN PROJECT	5 746
TUNISIE LEASING	15 084
HAYETT	1 424
EL IMRANE	2 570
EL KHIR	651
AMEN SOFT	10
AMEN LEASE	0
TUNISYS	0
AMEN INVEST	899
TUNINVEST INNOVATION SICAR	735
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	2 465
KAWARIS	1 028
AMEN PREMIERE	78
SICAV AMEN	39
CLINIQUE EL AMEN LA MARSА	131
MAGHREB LEASING ALGERIE	3 456
GOODWILL	369
TOTAL	34 685

Note 7 – Valeurs Immobilisées :

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2006 un solde net de 73 854 mdt détaillé comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Immobilisations incorporelles	3 050	2 808	242	8,62
b- Immobilisations corporelles	91 501	78 165	13 336	17,06
c- Immobilisations encours	16 425	22 659	-6 234	-27,51
d- Amortissement des Immobilisations incorporelles	-1 508	-1 347	-161	11,95
e- Amortissement des Immobilisations corporelles	-35 614	-32 560	-3 054	9,38
f- Retraitement du leasing	0	53	-53	-100
g- Retraitement du leasing (amortissement)	0	-20	20	-100
TOTAL	73 854	69 758	4 096	5,87

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	73 971
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (brut)	-423
Annulation réévaluation chez AMEN BANK (amortissement)	306
TOTAL	73 854

Note 8 – Autres actifs :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Comptes d'attente et de Régularisation	2 475	1 918	557	29,04
b- Autres	25 352	27 563	-2 211	-8,02
TOTAL	27 827	29 481	-1654	-5,61

* retraité pour les besoins de comparaison.

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 27 827 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	25 136
Intégration SICAR AMEN	2 691
TOTAL	27 827

PASSIFS.**Note 9 – BCT ET CCP :**

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 74 000 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Banque Centrale	74 000	0	74 000	100

CCP	0	0	0	0
TOTAL	74 000	0	74 000	100

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 30 586 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	28 386	26 947	1 439	5,34
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 200	3 250	-1 050	-32,31
TOTAL	30 586	30 197	389	1,29

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 1 849 748 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
AMEN BANK	1 860 588	1 688 483	172 105	10,19
Intégration SICAR AMEN (Fonds géré)	32 163	11 534	20 629	178,85
Elimination compte courant SICAR AMEN ouvert chez AMEN BANK et des placements à terme	-10 874	-12 753	1 879	-14,73
Elimination fonds AMEN BANK géré par SICAR AMEN	-32 112	-11 482	-20 630	179,67
Elimination compte courant LE RECOUVREMENT ouvert chez AMEN BANK	-17	0	-17	-100
TOTAL	1 849 748	1 675 782	173 966	10,38

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 12- Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 210 441 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Emprunt matérialisé	18 785	19 432	-647	-3,33
Ressources spéciales	191 656	175 536	16 120	9,18
TOTAL	210 441	194 968	15 473	7,94

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 13 – Autres passifs :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
a- Provisions pour passif et charges	1 426	1 426	0	0
b- Comptes d'attente et de régularisation	9 447	12 320	-2 873	-23,32
TOTAL	10 873	13 746	-2 873	-20,90

* retraité pour les besoins de comparaison.

Ce poste présente au 31/12/2006 un solde de 10 873 mdt se détaillant ainsi :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
AMEN BANK	10 694	13 569	-2 875	-21,19
Intégration SICAR AMEN	172	174	-2	-1,15
Intégration LE RECOUVREMENT	7	3	4	133,33

TOTAL	10 873	13 746	-2 873	-20,90
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 14 – INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires représentent la quote part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se répartit au 31/12/2006 comme suit:

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	942	3 591	-2 649	-73,77
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	135	199	-64	-32,16
TOTAL	1 077	3 790	-2 713	-71,58

* retraité pour les besoins de comparaison.

Les intérêts minoritaires dans les réserves et le résultat de la société LE RECOUVREMENT sont de 0,12% et sont de valeur négligeable.

CAPITAUX PROPRES.

Note 15 – Capitaux propres :

LIBELLE	CAPITAL SOCIAL	RESERVES CONSOLIDEES	REPORT	RESULTAT CONSOLIDE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2005	70 000	127 380	1	23 110	220 491
Affectation du résultat		17 510		-17 510	0
Dividendes				-5 600	-5 600
Effet du retraitement opéré sur les chiffres comparatifs de 2005		-3 100			-3 100
Résultat de la période				20 132	20 132
SOLDE AU 31/12/2006	70 000	141 790	1	20 132	231 923

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Les réserves consolidées au 31/12/2006 sont présentées comme suit :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*
AMEN BANK	134 204	120 700
Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	3 826	121
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	262	219
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	2 719	3 042
Quote part dans sociétés mises en équivalence bénéficiaires.	3 415	5 214
Quote part dans sociétés mises en équivalence déficitaires.	-5 317	-4 525
Quote part dans sociétés intégrées globalement	421	322
Imputation du Goodwill sur titres mis en équivalence	1 875	2 290
Amortissement de l'écart d'acquisition négatif	405	0
Amortissement de l'écart d'acquisition positif	-20	0
Retraitement du Leasing	0	-3
TOTAL	141 790	127 380

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le résultat consolidé au 31/12/2006 se présente comme suit :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*
AMEN BANK	19 865	19 444

Annulation des provisions sur titres mis en équivalence	490	3 709
Annulation de reprise de provisions sur titres mis en équivalence	-18	-4
Annulation réévaluation chez AMEN BANK	44	44
Annulation des dividendes reçus des sociétés du groupe	-2 718	-3 042
Quote part dans sociétés mises en équivalences	1 451	1491
Quote part dans sociétés intégrées globalement	1 038	1487
Amortissement GW Clinique El Amen LA MARSA	-20	-20
Traitement du Leasing	0	1
TOTAL	20 132	23 110

* retraité pour les besoins de comparaison.

ENGAGEMENT HORS BILAN

Note 16 – Passifs éventuels :

Cautions, avals et autres garanties données

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Cautions, avals et autres garanties données AMEN BANK	242 625	219 327	23 298	10,62
Elimination aval sur SICAR AMEN	-11 800	-34 557	22 757	-65,85
Crédits documentaires	110 838	179 643	-68 805	-38,30
Autres garanties données	0	0	0	0
TOTAL	341 663	364 413	-22 750	-6,24

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 17 – Engagements donnés:

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Engagements de financement donnés	11	20 800	-20 789	-99,95
Engagements sur Titres	750	750	0	0
TOTAL	761	21 550	-20 789	-96,47

* retraité pour les besoins de comparaison.

Cette rubrique correspond aux engagements donnés au niveau de l'AMEN BANK.

Note 18 – Garanties reçues :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*	Var	%
Garanties Reçues	69 383	71 659	-2 276	-3,18
TOTAL	69 383	71 659	-2 276	-3,18

* retraité pour les besoins de comparaison.

ETAT DE RESULTAT.

Note 19 – Intérêts & revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 143 722 mdt au 31/12/2006 se détaillant ainsi :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 505	3 804	1 701	44,72
b- Opérations avec la clientèle	133 053	121 054	11 999	9,91

c- Commissions à caractère d'intérêts	5 164	4 390	774	17,63
TOTAL	143 722	129 248	14 474	11,20

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	142 537
Intégration SICAR AMEN	1 404
Intégration le Recouvrement	12
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire émis par AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN et compte à terme	-39
Elimination de la commission de gestion sur fonds gérés par SICAR AMEN	-192
TOTAL	143 722

Note 20 – Commissions reçues :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Chèques, effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	11 616	10 888	728	6,69
b- Opérations sur placements titres	1 903	1 843	60	3,26
c- Opérations de change	800	732	68	9,29
d- Opérations de commerce extérieures	2 024	1 553	471	30,33
e- Gestion, étude et engagement	3 476	2 547	929	36,47
f- Opérations monétiques	2 765	2 482	283	11,40
g- Banques directes	401	397	4	1,01
h- Autres commissions	120	100	20	20
TOTAL	23 105	20 542	2 563	12,48

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	23 371
Elimination des commissions de gestion reçues auprès de SICAR AMEN	-266
TOTAL	23 105

Note 21 – Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 8 119 mdt au 31/12/2006 et sont détaillés comme suit:

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Gain net sur titres de transaction	3	12	-9	-75
b- Gain net sur titres de placement	1 379	892	487	54,60
c- Gain net sur opérations de change	6 737	7 040	-303	-4,30
TOTAL	8 119	7 944	175	2,20

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	8 060
Intégration SICAR AMEN	59
TOTAL	8 119

Note 22 – Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 13 992 mdt au 31/12/2006 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	13 528	10 940	2 588	23.66
b- Intérêts et revenus assimilés sur titres de participation	324	356	-32	-8.99
c- Intérêts et revenus assimilés sur parts dans les entreprises avec conventions de rétrocession	140	49	91	185.71
TOTAL	13 992	11 345	2 647	23.33

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	16 711
Elimination des dividendes encaissés EL IMRANE	-90
Elimination des dividendes encaissés de TUNISIE LEASING	-841
Elimination des dividendes encaissés de TUN INTER SICAR	-330
Elimination des dividendes encaissés d'AMEN INVEST	-50
Elimination des dividendes encaissés de HAYETT	-75
Elimination des dividendes encaissés de AMEN PREMIERE	-3
Elimination des dividendes encaissés de SICAR AMEN	-1 330
TOTAL	13 992

Notes 23 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et charges assimilées totalisent 89 647 mdt au 31/12/2006 et sont détaillés comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 033	2 321	-288	-12.41
b- Opérations avec la clientèle	75 743	61 575	14 168	23,01
c- Emprunt et ressources spéciales	8 948	8 187	761	9.30
d- Commissions à caractère d'intérêts	2 923	3 062	-139	-4.54
e- Retraitement du leasing	0	3	-3	-100
TOTAL	89 647	75 148	14 499	19.29

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	89 686
Elimination des intérêts sur emprunt obligataire AMEN BANK souscrit par SICAR AMEN et compte à terme	-39
TOTAL	89 647

Notes 24 – Commissions encourues :

Les commissions encourues totalisent 2 282 mdt au 31/12/2006 et sont détaillées comme suit:

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Commissions encourues	2 282	2 669	-387	-14.50
TOTAL	2 282	2 669	-387	-14.50

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	2 474
Elimination des commissions de gestion sur fonds gérés SICAR AMEN	-192
TOTAL	2 282

Notes 25 – Pertes sur portefeuille titre commercial

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Pertes sur portefeuille commercial	0	44	-44	-100
TOTAL	0	44	-44	-100

* retraité pour les besoins de comparaison.

Notes 26 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	35 501	32 176	3 325	10,33
TOTAL	35 501	32 176	3 325	10,33

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 27 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	20	459	-439	-95,64

TOTAL	20	459	-439	-95,64
--------------	-----------	------------	-------------	---------------

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	-452
Annulation reprise provision SICAV AMEN	-1
Annulation reprise provision EL KHIR	-9
Annulation reprise provision TUNINVEST INNOVATION SICAR	-9
Annulation provision EL KAWARES	126
Annulation provision TUNISYS	365
TOTAL	20

Notes 28 – Autres produits d'exploitation :

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Autres produits d'exploitation	949	824	125	15.17
TOTAL	949	824	125	15.17

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	889
Intégration SICAR AMEN	40
Intégration LE RECOUVREMENT	20
TOTAL	949

Note 29 - Frais du personnel

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Frais du personnel	28 842	24 572	4 270	17,38
TOTAL	28 842	24 572	4 270	17,38

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Note 30 – Charges générales d'exploitation

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Charges générales d'exploitation	9 506	9 009	497	5,52
TOTAL	9 506	9 009	497	5,52

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	9 443
Intégration SICAR AMEN	329

Elimination commission de gestion SICAR AMEN	-266
TOTAL	9 506

Notes 31 – Dotations aux amortissements sur immobilisations

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 737	3 776	-39	-1,03
TOTAL	3 737	3 776	-39	-1,03

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	3 761
Annulation de l'impact de la réévaluation sur la dotation aux amortissements chez AMEN BANK	-44
Amortissement GW sur titres CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	20
TOTAL	3 737

Notes 32 – Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	1 451	1 492	-41	-2,75
TOTAL	1 451	1 492	-41	-2,75

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

LIBELLE	31/12/2006	31/12/2005*
AMEN PROJECT	-446	10
TUNISIE LEASING	1 167	960
AMEN LEASE	0	0
HAYETT	203	183
EL IMRANE	69	28
EL KHIR	-46	50
TUNISYS	0	-332
TUNINVEST INTERNATIO SICAR	322	437
AMEN INVEST	205	148
TUNINVEST INNOVATION SICAR	29	11
KAWARIS	172	12
AMEN PREMIERE	3	0
SICAV AMEN	2	2
CLINIQUE EL AMEN LA MARSA	37	-17
MAGHREB LEASING ALGERIE	-266	0
TOTAL	1 451	1 492

* retraité pour les besoins de comparaison.

Note 33 - Solde en gain /perte provenant des éléments ordinaires

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires	149	343	-194	-56,56
TOTAL	149	343	-194	-56,56

* retraité pour les besoins de comparaison

Le solde de ce poste provient uniquement de la société mère AMEN BANK.

Notes 34 – Impôt sur les sociétés

Le Groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35 %). Les sociétés EL KHIR et KAWARIS sont soumises au taux de 10%.

RUBRIQUES	31/12/2006	31/12/2005*	VARIATION 06/05	
			ABSOLU	%
Impôts sur les sociétés	1 725	1 494	231	15.46
TOTAL	1 725	1 494	231	15.46

* retraité pour les besoins de comparaison.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

LIBELLE	MONTANT
AMEN BANK	1 693
Intégration SICAR AMEN	28
Intégration LE RECOUVREMENT	4
TOTAL	1 725

Notes 35 – Etat des flux de trésorerie

L'exercice 2006 a dégagé un flux de trésorerie négatif de 46 257 mdt faisant ainsi passer les liquidités et équivalents de liquidités de 119 691 mdt au début de la période à 73 434 mdt au 31 décembre 2006.

Ce flux est décomposé pour l'essentiel comme suit:

Les activités d'exploitation ont dégagé un flux positif de 10 320 mdt.

Les activités d'investissement ont dégagé un flux négatif de trésorerie de 40 913 mdt.

Les activités de financement ont dégagé un flux négatif de 15 664 mdt provenant essentiellement d'un décaissement de trésorerie suite à la réduction de capital de la SICAR AMEN.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composées principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction qui est pris en totalité en fonction de l'intention de détention.

Note 36 – Evènements postérieurs à la clôture.

Les présents états financiers consolidés ont été autorisés pour publication à la date du 19 juin 2007. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport des commissaires aux comptes

Tunis, le 11 juin 2007

Groupe Amen Bank

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultat, et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 231.923 mDT, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20.132 mDT.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par la direction de votre banque. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

A l'exception des questions évoquées aux paragraphes ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicable en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- (i) Nous n'avons pas eu accès aux dossiers d'audit et autres documents de travail des auditeurs des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation autres que ceux de la société mère, Sicar Amen et Amen Lease. De ce fait, nos travaux d'audit se sont basés sur les rapports des commissaires aux comptes à l'exception de la société Amen Soft, dont le rapport n'était pas disponible. Il convient de noter aussi que les liasses de consolidation servant de base pour la préparation des états financiers consolidés ne sont pas actuellement auditées par les commissaires aux comptes de ces sociétés. Cette situation ne permet pas de s'assurer que tous les retraitements et les éliminations nécessaires au titre du bilan, de l'état de résultat ainsi que de l'état de flux de trésorerie ont été identifiés et effectués.
- (ii) Ainsi qu'il en est fait mention aux notes (3-3), (3-7), (4-3), (4-5) et (6-3) aux états financiers de la société mère Amen Bank, certains comptes d'actifs et de passifs ainsi que certains comptes d'engagements hors bilan comportent des soldes non justifiés, pour lesquels la Banque a entamé un travail de justification. Ces travaux étant en cours, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers consolidés ne peut pas être cerné.
- (iii) Les engagements de financements de la société mère Amen Bank au titre des opérations de crédits autres que ceux relatifs aux cartes revolving, ainsi que les sûretés réelles et personnelles reçues de la clientèle n'ont pas fait l'objet de comptabilisation et de présentation parmi les engagements hors bilan ;
- (iv) Amen Bank a signé une lettre de confort au profit des créanciers d'Amen Lease qui présente une situation nette négative à fin 2006 de 8 054 mdt et dont la continuité d'exploitation n'est pas assurée. Toutefois, n'étant pas quantifiable, l'impact éventuel de cette situation sur la situation nette du groupe n'a pas été répercuté.
- (v) Les états financiers consolidés n'ont pas été corrigés de l'impact des autres réserves relevées par les commissaires aux comptes des autres sociétés du groupe.

III- Opinion

A notre avis, sous réserve de l'incidence sur les états financiers consolidés des situations évoquées dans les paragraphes précédents, ceux-ci sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank au 31 décembre 2006, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

IV- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, et sous réserve de l'incidence des situations évoquées dans les paragraphes précédents, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2006.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne, comporte un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne.

K.P.M.G**MTBF****Moncef Boussannouga Zammouri
Associé****Ahmed BELAIFA
Associé**